

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022

Séance extraordinaire du conseil tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 19 décembre 2022 à 18 h 55 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Absence

Monsieur Alain Paquette, conseiller du district 1

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général et madame Françoise Ruel, greffière adjointe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Adoption du *Règlement 307-2022-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2023.***
- 5) **Période de questions.**
- 6) **Levée de la séance extraordinaire.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

La greffière adjointe certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2022-12-7839-A

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le conseil de l'Agglomération de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du

19 décembre 2022 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Adoption du *Règlement 307-2022-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2023.*

Résolution 2022-12-7840-A

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu majoritairement d'adopter le *Règlement 307-2022-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2023.*

Le conseiller et représentant de Newport Jeffrey Bowker vote contre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Période de questions.

Aucune.

6) Levée de la séance extraordinaire.

Résolution 2022-12-7841-A

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport, il est résolu que la séance extraordinaire soit levée à 18 h 59.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / greffier-trésorier